



Pour une véritable résorption de la précarité

Pétition

Les personnels du Ministère de l'Agriculture et de ses établissements publics, signataires de cette pétition, exigent :

1) Une réponse immédiate aux situations de précarité en ouvrant l'accès à l'emploi titulaire à tous les contractuels affectés sur des postes permanents :

- Ouverture de postes dans tous les corps et dans toutes les spécialités, à chaque session de recrutement, en nombre équivalent celui des agents à titulariser ;
- Elargissement du champ des négociations aux personnels non-titulaires de tous les Etablissements publics relevant du Ministère chargé de l'agriculture ;
- Création de postes, y compris, lorsque c'est nécessaire, par transformation des emplois et/ou des crédits utilisés pour asseoir la rémunération des agents contractuels concernés de telle sorte que toute personne ayant réussi un des dispositifs de titularisation puisse se voir proposer un poste ;
- Intégration, pour l'ensemble des filières d'emplois, dans les corps correspondant aux qualifications détenues ou acquises par l'expérience professionnelle et la formation continue ;
- Organisation de modalités de titularisation valorisant véritablement l'expérience professionnelle ;
- Dans cette attente, arrêt immédiat de tout licenciement et non renouvellement de contrats ;

2) La mise en œuvre d'une politique de l'emploi public empêchant la reconstitution de situations de précarité :

- Arrêt des suppressions d'emplois et du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. L'emploi public se justifie par le besoin de service public. C'est de la réponse à ce besoin que doit dépendre le nombre d'emplois publics et non d'une logique « comptable » et financière, voire idéologique ;
- Organisation de concours de recrutement d'emplois titulaires répondant à ces besoins ;

3) La révision des critères de la loi de mars 2012 qui ont conduit à l'exclusion du champ actuel de la titularisation de nombreux contractuels, et, dans l'attente, l'amélioration des droits à rémunération et des droits sociaux

Service / Etablissement	Nom	Prénom	Signature

Autant que possible nous invitons nos organisations syndicales à organiser ensemble et collectivement la campagne de signature de la pétition dans les services et établissements et à la transmettre à l'un des contacts ci-après (avec copie aux autres organisations) pour que nous puissions assurer un suivi national et collectif.

FSU

snetap@snetap-fsu.fr
sygma-fsu@agriculture.gouv.fr

UNSA

Unsa.education@educagri.fr
Unsa-sap@agriculture.gouv.fr

CGT

syac.cgt@agriculture.gouv.fr

SUD R/E

marie-claude.herboux@wanadoo.fr
eric.quillaud@educagri.fr

FO

usfoma@agriculture.gouv.fr
sfoerta@agriculture.gouv.fr

Alliance Trèfle

alliancedutrefle@agriculture.gouv.fr